

RÉORGANISATIONS, SUPPRESSIONS D'EMPLOI...

ENSEMBLE, ALORS... TOUT EST POSSIBLE !

Le Siège nous prépare un avenir loin d'être radieux

Deux milliards de bénéfices en 2020 Pourtant,

des centaines de réorganisations sont programmées

L'unité syndicale s'impose à tous les niveaux !

Unité et coordination, deux principes pour gagner !



Peuvent-ils aller encore plus loin ?

On connaît déjà les suppressions d'emplois, le développement de la précarité, les pressions au quotidien, les réorganisations incessantes et les coupes sombres dans le service public.

Mais, alors que la direction de l'entreprise s'apprête à présenter son plan stratégique, les missions de service public qui structurent encore notre relation à la population sont directement menacées.

L'Etat, actionnaire dorénavant minoritaire, devrait mettre la main à la poche pour compenser ces missions de service public (maintien du réseau postal, distribution de la presse, maintien du J+1 six jours sur sept). Faute de le faire - ce sont plusieurs centaines de millions qui manquent à l'appel chaque année -, la direction veut accélérer la « transformation » de l'entreprise.

Deux milliards de bénéfices, quand même !

Mais les bénéfices annoncés pour 2020 - deux milliards - ne justifient en rien cette frénésie de restructurations qui s'annoncent et cette pingrerie en matière salariale. C'est bien l'utilisation de cet argent qui est en question. Et qu'il vienne de l'arrivée de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) n'y change rien !

Face aux centaines de réorganisations et suppressions d'emplois qui s'annoncent, répondons présents, maintenant ! Collectivement et dans l'unité syndicale !

L'unité syndicale, elle existe et se décide aussi localement...

Ce que veut le personnel, c'est que les syndicats parlent ensemble quand ses intérêts sont attaqués.

Stopper le presse-purée libéral !

Face aux suppressions d'emplois, au maintien de la précarité, à la dégradation des conditions de travail, aux réorganisations incessantes, tous syndicats confondus, nous devons parler d'une seule voix !

Les dernières luttes ont montré que le personnel sait très bien où sont ses intérêts collectifs. Que ce soit au Réseau en Basse-Normandie avec au moins 60 % de bureaux fermés à l'appel de SUD, CGT, CFDT, FO et CFTC, ou les 75 % de grévistes parmi les techniciens de l'ATM de Brie-Comte-Robert (CGT, FO, SUD)... les grèves unitaires sont massives pour dire non à la politique de l'entreprise. Et dans le Grésivaudan, c'est l'unité du personnel avec SUD-PTT qui a permis, après 24 jours de grève, le maintien des horaires de deux bureaux (Goncelin et Allevard) et des deux COBAs !

... elle est à construire au niveau national !

L'inaction ne profite qu'à la direction de l'entreprise. C'est encore récemment le cas avec les négociations salariales où les propositions de la direction ont frisé l'indécence : 0,2 % ! Parions que la direction aurait bien été obligée de revoir sa copie si elle avait face à elle un front syndical uni et déterminé...

Pareil pour l'emploi : peut-on tolérer un instant que la branche Courrier-colis affiche un taux permanent de « vacances d'emploi » de 8 % ? En gros, nos dirigeants assument que le travail de 10 agents soit fait, au mieux, avec 9 collègues avec dans le « meilleur des cas », son lot de précaires voire d'heures supplémentaires...



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envièrges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Mars 2021

Union
syndicale
Solidaires

Les autres branches et directions n'affichent pas un tel chiffre mais pratiquent de la même manière ! Ainsi, l'embauche d'intérimaires et de CDD a explosé dans les bilans sociaux, sans aucune justification !

Nous pensons nécessaire de construire un front syndical commun sur l'emploi et les réorganisations et nous y oeuvrons chaque fois !

C'est la même démarche que nous avons au niveau national même si cela ne débouche pas depuis un bon moment... Et, cela, quelques soient les divergences comme sur l'évolution de l'entreprise ou sur l'intéressement (voir ci-dessous).

L'annonce des futures réorganisations dans tous les services impose une telle unité. D'autant plus que le contentieux sur le télétravail, qualifié maintenant de travail à distance, ou sur la prime Covid, dont beaucoup de services ont été écartés, reste entier !

Être efficaces, c'est se coordonner !

On sait que les réorganisations ne se font pas toutes au même moment, à l'instant T ! Mais on sait aussi qu'on est plus forts si on lutte ensemble au même moment !

C'est pourquoi SUD-PTT lance cet appel aux fédérations syndicales, aux syndicats locaux, à l'ensemble des syndicalistes de la Poste :

- discutons ensemble pour se préparer collectivement face aux réorganisations qui s'annoncent,

- ne restons pas isolé-es dans nos services, dans nos départements, ne restons pas seul-es face à nos directions !

A l'inverse, rencontrons nous et préparons la riposte entre militant-es, adhérent-e-s, salarié-e-s de tous les services !

Pour défendre nos emplois, nos régimes et conditions de travail,

Pour gagner l'embauche des précaires en CDI !

Pour l'application des droits en matière de télétravail (prime, tickets-restaurants...)

Pour le versement de la prime Covid aux services qui en ont été exclus

Il n'y a pas d'intéressement cette année ? Imposons le versement d'un 13^{ème} mois car la Poste en a largement les moyens !



PAS D'ACCORD SUR TOUT... ET ALORS !

SUD-PTT n'a jamais été favorable à l'intéressement pour deux raisons.

La première car l'intéressement - et donc la rémunération - est subordonné à des résultats et objectifs qui dépendent pour l'essentiel des moyens qui nous sont donnés pour travailler au quotidien. voire à des paramètres qui nous échappent totalement. Cette année, c'est zéro.

La seconde raison c'est qu'il n'y a pas de cotisations sociales sur l'intéressement. Or, ce sont les cotisations qui financent la Sécurité sociale.

Au total, l'épargne salariale (intéressement et participation), la participation des employeurs aux complémentaires santé, aux retraites supplémentaires ou à l'achat de titres restaurants, chèques vacances... toutes ces sommes exonérées de cotisations représentent un manque à gagner d'environ 20 milliards pour la Sécurité sociale.

C'est beaucoup ? C'est 5 % des recettes du régime général (régime qui couvre 80% de la population, les 20 % restant concernent les régimes spéciaux comme la Fonction publique, le secteur agricole...).

Rappelons que les déficits passés, souvent qualifiés de « trou abyssal de la Sécu », représentaient en général à peine la moitié de ces 20 milliards. Nous, nous défendons à la fois les salaires et les cotisations !

Le 13^{ème} mois que nous revendiquons serait soumis à cotisations. Et la Poste en a largement les moyens avec les dividendes non versés en 2019, 2020 et l'absence d'intéressement pour 2021 !

C'est un sujet soi-disant «clivant» entre fédérations syndicales mais on peut s'entendre sur d'autres sujets !

L'AGENDA DES LUTTES

Grève unitaire dans les Hauts-de-Seine le 16 mars.

A l'appel des trois syndicats CGT, FO et SUD, il y aura grève mardi 16 mars au Courrier et au Réseau.

Revendications : suspension des projets de réorganisation, des projets de méridienne/tournées ou îlots/sacoques, la CDIisation des précaires et des sous-traitants, le maintien de la restauration associative d'entreprise...

Gironde, le samedi 27 mars : rassemblement contre la sous-traitance et la précarité !

A l'appel de la CGT et SUD, contre la sous-traitance généralisée sur la future plateforme à Cadaujac (au sud de Bordeaux), pour y regrouper la distribution de l'ensemble des colis du sud de Bordeaux et de la Métropole. Soit environ 65 tournées en période normale et plus de 140 en "Peak Période".